

CAMBREMER

EXPÉRIMENTATION D'UNE CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE
BANALISÉE (CVCB)

RD 101

Notice technique



CONTEXTE

› Objectif : sécuriser le cheminement des modes actifs entre le bourg de Cambremer et Saint Laurent du Mont selon 2 alternatives :

- Soit créer un cheminement en site propre (problématique d'emprise)
- Soit profiter d'une future réfection du revêtement de chaussée projetée à court terme pour expérimenter au préalable la mise en place d'une CVCB sur l'axe existant (objet de la présente expérimentation)

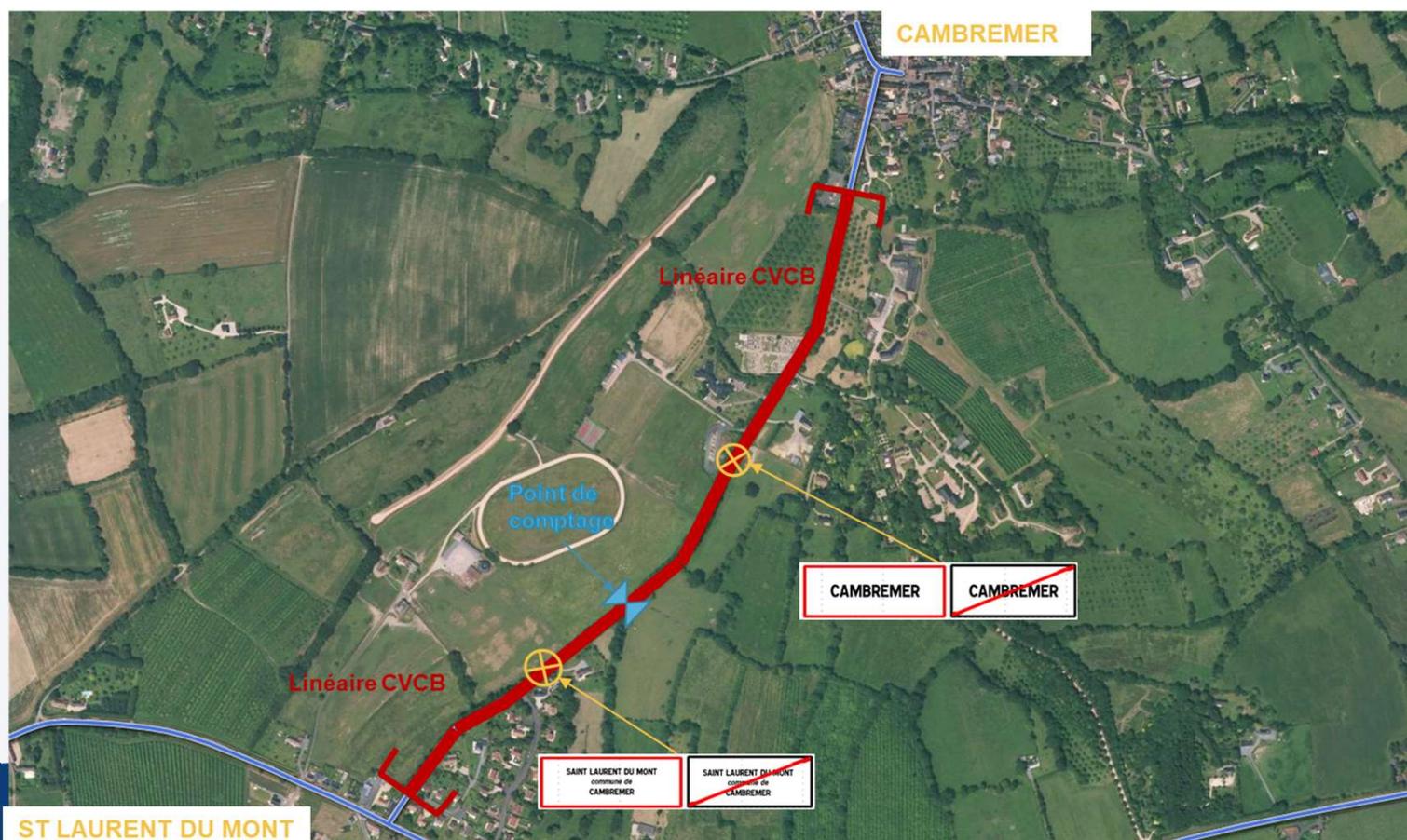
› Durée d'expérimentation : 12 à 18 mois

› Section concernée :

- RD 101 entre le débouché de la Cour Morand à Saint Laurent du Mont et le parking de l'Europe à Cambremer
- 1200 m environ dont 450 m hors agglomération

› Comptage routier réalisé du 22/02/2023 au 28/02/2023

- Moyenne journalière : 803 véhicules par jour tous sens confondus
- Vitesse V85 : 79,5 km/h
- % poids lourds : 4,2 %
- Excès de vitesse : 13 % de jour et 15 % de nuit



MISE EN PLACE D'UNE CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

› Caractéristiques géométriques recherchées (cf. figures 1) :

- En agglomération : voie centrale de 2,5m + 2 rives de 1,5m
- Hors agglomération : voie centrale de 3m + 2 rives de 1,5m

› Limitation de vitesse : Abaissement à 70 km/h hors agglomération conformément aux recommandations du Cerema.

› Signalisation horizontale (cf. figure 2) :

- Effacement du marquage en axe existant (route étroite)
- Pose du marquage dédié à la CVCB : T2 3u en rive + double chevrons à intervalles réguliers (100m)

› Signalisation verticale (cf. figures 3) :

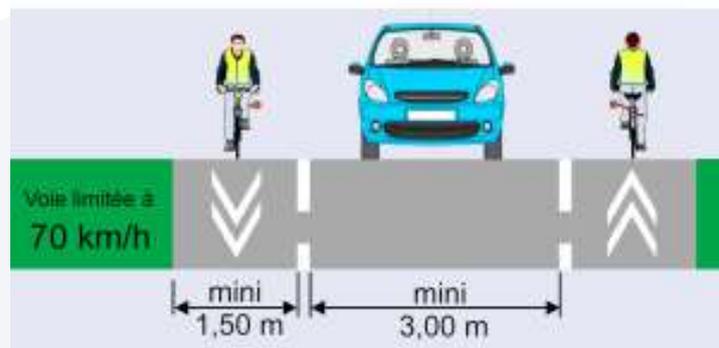
- Panneau d'information appelant la vigilance des conducteurs de véhicule en amont de la porte d'entrée (demande ferme de la Mairie)
- Panneau pédagogique CVCB (couleur orange à modifier en jaune)
- Panneau de limitation de vitesse à 70km/h hors agglomération

› Équipements divers (cf. figure 4):

- Affirmer l'entrée dans la section aménagée : créer une porte d'entrée via la pose de 3 balises K5d sur le marquage des rives droites de manière à former un *by pass* pour les vélos et rejoindre les véhicules à se positionner sur la voie centrale (demande ferme de la Mairie).
- En revanche, pas de pose de balise K5d sur la rive gauche afin de laisser une largeur suffisante au passage des engins agricoles.



Figure 2 (source Cerema)



Figures 1 (source Cerema)

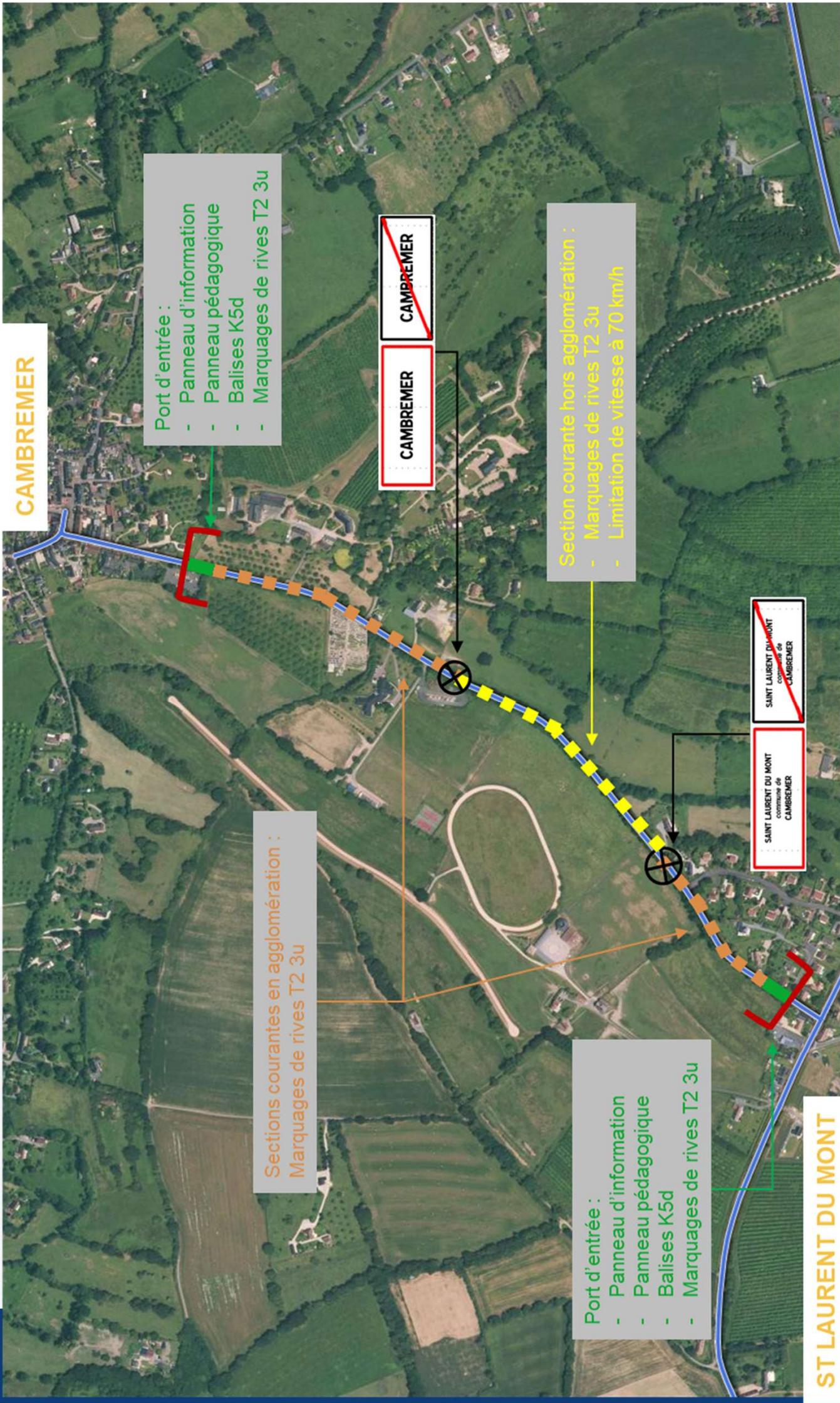


Figure 4

PRUDENCE !
Aménagement
expérimental

Figures 3

SYNOPTIQUE



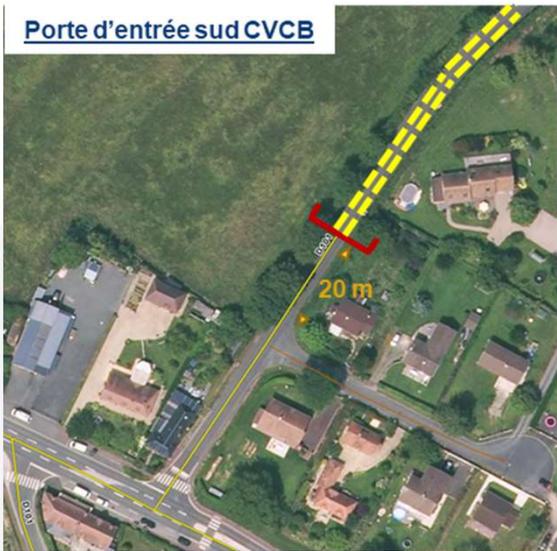
PORTES D'ENTRÉE

IMPLANTATION 12 AVRIL 2023

Porte d'entrée nord CVCB

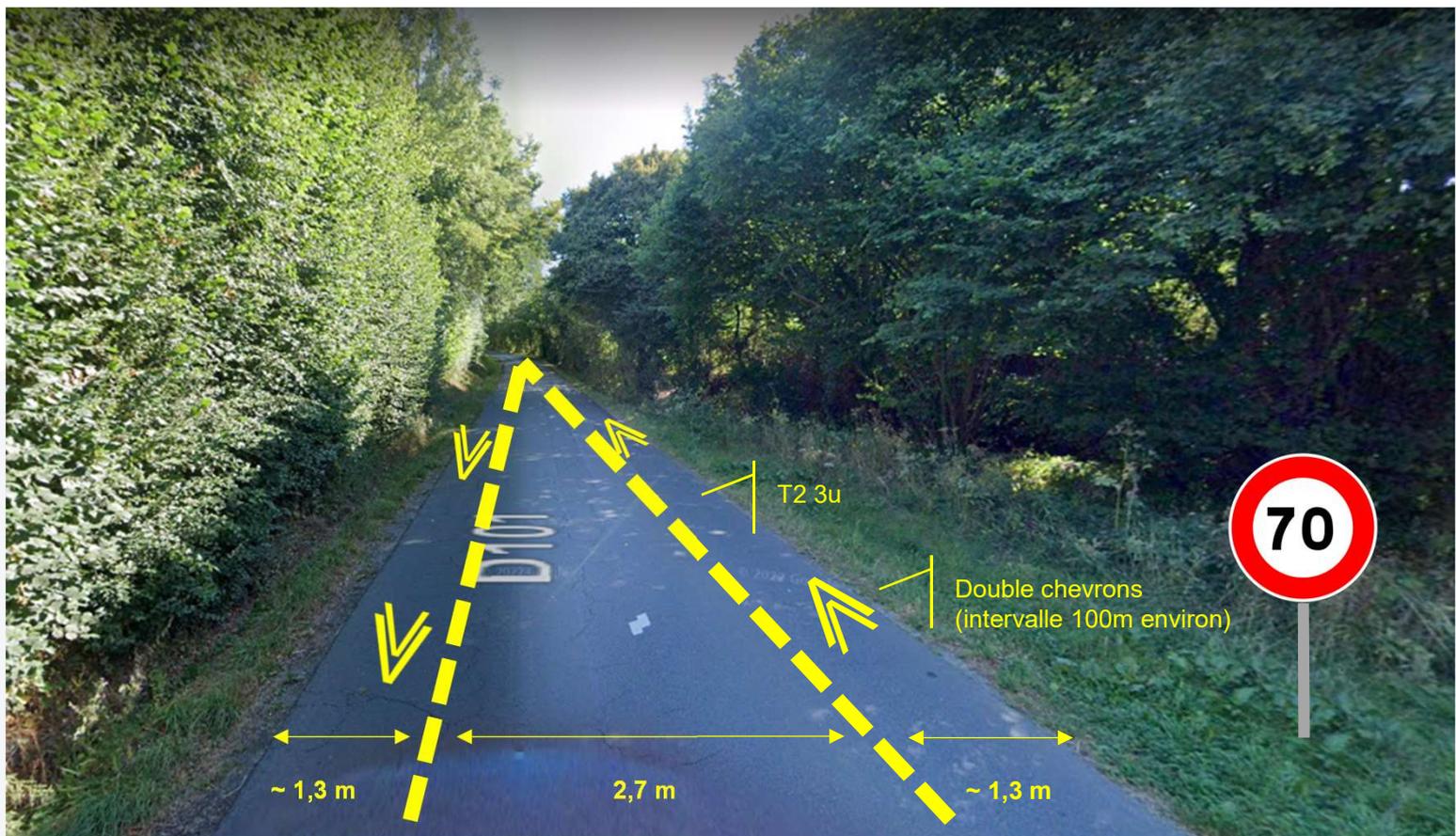
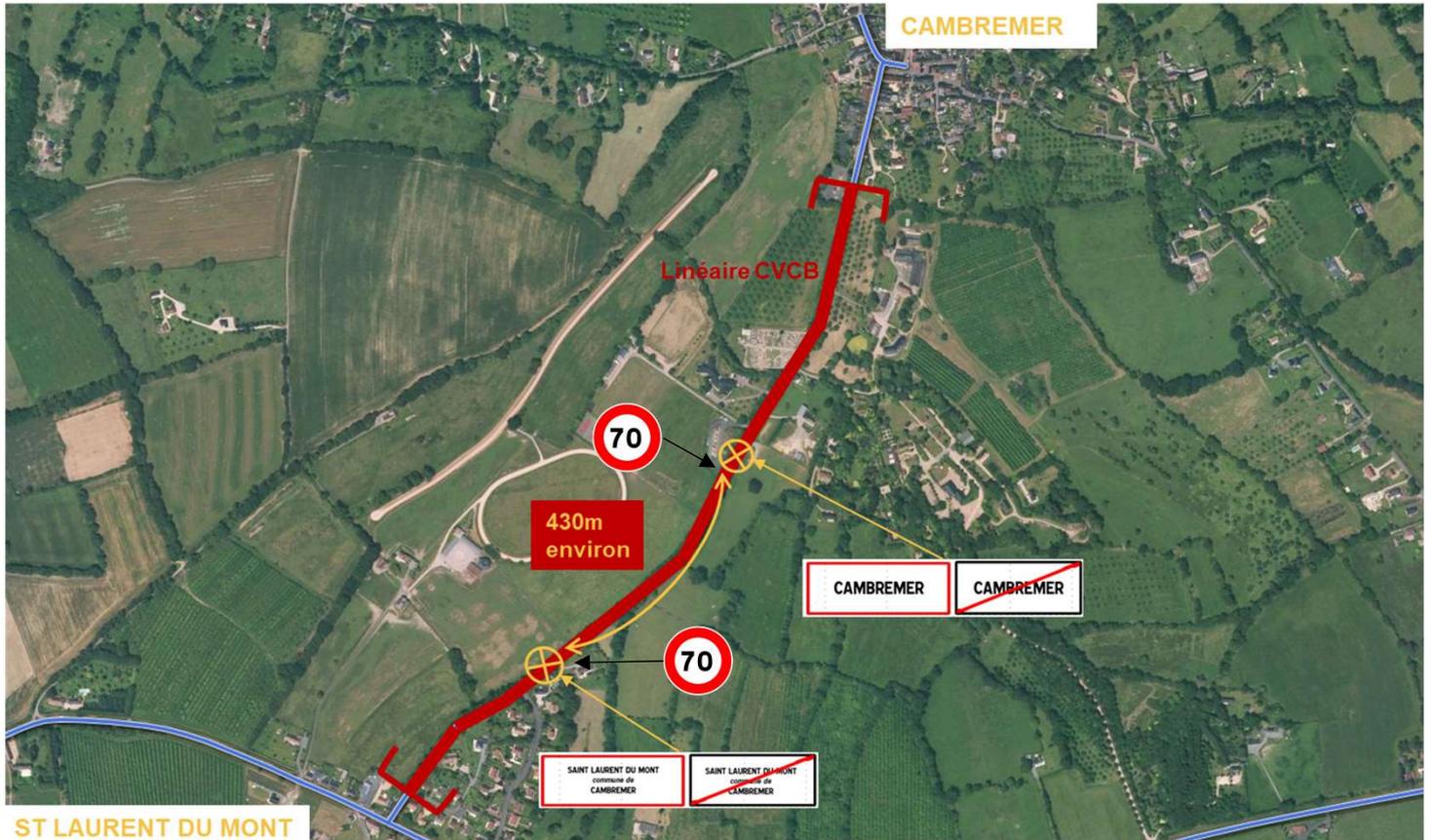


Porte d'entrée sud CVCB



SECTION HORS AGGLOMÉRATION

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT ET GABARITS MOYENS



ÉVALUATION

› **Quantitative : comptages routiers et cyclistes en début et fin d'expérimentation**

- Etat initial : comptage routier
- Au cours de l'expérimentation : étude externalisée (Cerema, Inddigo...)

› **Qualitative :**

- captation vidéo une fois l'aménagement approprié par les usagers (2^{ème} partie d'expérimentation)
- Retour / commentaires de la Commune et d'usagers

DÉCISION FINALE

› **Si évaluation positive : pérennisation de la CVCB à l'occasion de la réfection du revêtement de la chaussée**

› **Si évaluation négative : étude d'un aménagement en site propre. Compte tenu des caractéristiques du DPRD, il s'agira très certainement d'un aménagement unilatéral et unidirectionnel (en rive ouest pour le sens Cambremer -> St Laurent du Mont)**



Calvados



LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

BP 20520 • 14035 Caen CEDEX 1